

Lo menistrè et lo nid dè merlo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son un verre d'eau sucrée ; pour le diner, à onze heures au lieu de midi, soupe, un plat de viande ou, pour varier, un plat de poisson du Flon ou de la Louve, avec salade d'herbes, beurre et fromage, pain. Pour dessert, pâtisserie et fruits, et pour boisson un carafon de cidre.

Je vous fais remarquer, Monsieur le directeur de l'hôtel, que possédant dans mon matériel-voyage de bagages à peu près ce qu'il me faut en lingerie et en literie, je me sers de mes serviettes de table et de chambre garnie ; puis je me sers encore pour le lit de mon couvre-pieds et de mes taies d'oreiller (et mêmes couvertures) ; ce qui est un avantage tout économique pour la direction de l'hôtel. Je me fournis mon éclairage, fait en chandelles, pour ma chambre, ainsi que pour la table de mon souper.

Pour ce qui est de la toute sûreté en garantie de paiement, vous n'avez rien à craindre, car je puis vous prouver, par les meilleures références, mes moyens d'existence et ma solvabilité pécuniaire, soit par certificat financier de mon état de fortune, soit par les quittances, après les paiements faits à ceux qui m'ont gardé en pension.

Je profite, Monsieur le directeur, de cette bonne occasion de correspondance épistolaire pour vous demander si l'église catholique est près ou loin de votre hôtel.

Vous trouverez ci-inclus le timbre-poste pour que vous vouliez bien m'accuser réception de la présente et y répondre. Vous trouverez ci-joint une adresse qui vous sera très nécessaire pour la lettre-réponse aux renseignements que je vous demande.

Sur ce, veuillez recevoir, Monsieur le directeur de l'hôtel, avec mes plus sincères remerciements, mes salutations empressées.

***, professeur.

P. S. Bon, généreux et libéral envers les domestiques des hôtels où je suis en pension, je leur donne, au paiement du mois, la pièce du denier monétaire pour le service général ; pour le cirage des chaussures, dont je fournis le cirage, les réveille-matin, ainsi que tout autre service particulier qui m'est fait, je le paie à part. — A propos de domestiques, combien en avez-vous ? A l'hôtel où je suis, à H..., qui est une ville du 3^e degré en Suisse, il y en a onze. »

Un jeune soldat de l'armée française en Chine, dont le porte-monnaie est à sec, écrit à son père la lettre suivante :

Le pays des Chinois.

D'une main, cher papa, j'vous écris ces deux mots ;
De moi ne soyez pas en peine ;
Je me trouve assez bien dans l'pays des magots
Où j'suis débarqué d'la quinzaine ;
A l'encre d'Chine j'vous écris
Des choses vraiment dont vous s'rez bien surpris ;
J'ai peine à croire tout c'que j'vois
Dans c'drôle d'pays des Chinois.

Les Chinois n'sont pas jolis com'des amours,
Et la trop prodigue nature
Les afflige d'nez faits en topinambours,
C'qui leur gâte un peu la figure ;

Ils sont semblables, en deux mots,
A ces bons homm's qu'on voit sur les vieux pots.
A se fair' peindre ils ont des droits
Dans l'drôle pays des Chinois.

Ils ont des oreill's à pouvoir loger d'dans,
Ce n'sont pas là des balivernes,
Un' bouch' comme un' malle où j'nai jamais vu d'dents ;
Leurs yeux sont comme des lanternes.
Ils ont pour chev'lure un' queue d'rat,
Et des moustach's à fair' pâlir un chat ;
La barbe, je crois, vient à six mois
Dans l'drôle d'pays des Chinois.

Qu'ils sont beaux à voir tout habillés d'nankin,
Et, par le soleil ou la pluie,
Ils ont un affreux parasol marocain
Qui leur tient lieu de compagnie ;
Enfin, ils sont de très bon goût,
Port'nt peu d'faux-cols et pas d'chemis's du tout.
Ah! quels dandys qu'les bons bourgeois
De c'drôle d'pays des Chinois !

Les femm's de c'pays ne portent pas d'corsets,
Ni de jupes de crinoline ;
Elles ont l'pied très p'tit, mais, dit-on, pas d'mollets,
Ce qui fait qu'ell's ont la taille fine ;
Ell's ont le teint couleur citron,*
Le nez rel'vé comme un p'tit cornichon ;
D'un' femm' bien sûr je n'ferais pas choix
Dans l'drôle pays des Chinois.

Bientôt nous irons faire un tour à Pékin,
Q'uest la capitale d'la Chine,
Où, dit-on, la lune est toujours dans son plein,
C'est bien curieux, j'imagine ;
C'est pour nous empêcher de voir ça
Qu'ces Chinois-là ne veulent pas qu'on aille par là.
Gare aux terribles soldats de bois
Du drôle d'pays des Chinois.

Au r'voir, cher papa, j'vous en dirai plus long,
Lorsque j'en saurai davantage ;
Embrassez pour moi ma mère et Jeanneton,
Ma cousine et tout le voisinage ;
Dites à mon cousin Tampon,
Qu'est aussi laid qu'il est bête et capon,
Que je pense à lui bien des fois
Dans l'drôle pays des Chinois.

Post-Scriptum.

J'oubliais, papa, d'vous dire qu'en débarquant
Un requin (ce n'est pas une carotte)
M'enleva subit'ment ma bourse et mon argent,
Avec la moitié d'ma culotte.
Papa, j'vous prie, envoyez-moi cent sous...
Et j'vous bénirai cent fois
Dans l'drôle pays des Chinois !

Maurice PATEZ.

Lo menistrè et lo nid dè merlo.

On sè repeind pe soveint d'avâi trâo braga que de n'avâi pas pipâ on mot. Assebin cliiâo qu'ont étâ eimbêtà on iadzo rappoo à lâo trâo granta leinga, sont su lâo gardès avoué cliiâo que lâo traisont lè vai dâo naz, et lè z'einvouïont sè promenâ pè lo Tonquien petout què dè sè laissi reimbêtà.

Lo menistrè dè X... sè promenâvè on dzo pè la campagne ein recordeint son prédzo po la demeindze. Coumeint passâvè pè on cheindâi découtè on

adze, ye vâi on bouébo que bourgatâvè per dedein on bosson.

— Que fas-tou quie, me n'ami, se lài fâ ?

— Oh, monsu lo ministrè, se repond lo bouébo, lài a on galé nid dè merlo.

— Ah bin, accuta : lo faut laissi tranquillo, kâ l'est mau fé dè preindrè lè petits osés. Que derâi ta mère se cauquon tè pregnâi !

Enfin lài fe tot on prédzo rappoo à cein, et lo bouébo s'ein allâ vouâisu.

Quand fut via, lo ministrè allâ vouâiti cé nid, lo pre et l'eimportâ à la tiura dein on Nouvelliste.

Lo bouébo que ve passâ lo ministrè que seim-bliâvè portâ oquiè à la man, sè démaufiâ et tracé po vairè se lo nid lài étâi adé.

Quand l'arrevè vai lo bosson, lo nid étâi lavi et lo bouébo étâi furieux ; mâ coumeint l'étâi lo ministrè que l'avâi prâi, n'ousâ rein derè.

L'est bon. Lo teimps sè passè et bin dâi z'annâès après, lo bouébo étâi on bio valet que n'ein volliâvè pequa âo ministrè, mâ que n'avâi tot parâi pas âoblia cein que s'étâi passâ.

On dzo que sè reincontrent lè dou, lo ministrè lài fâ :

— Eh ! coumeint cein va-te, me n'ami, et quin bon nové ?

— Oh ! cein va bin, vo remacho, et ye vé bin-tout mè mariâ, repond lo valet.

— Ah ! te vâo tè mariâ ! Bon, bon ! Et avoué quoui ?

— Ah ! vo craidè, monsu lo ministrè ! Pas se fou de lo vo derè !

— Et porquie ?

— Et lo nid dè merlo !

Le dernier des Villaz.

X

Tout à coup l'épée de Rodolphe frappa ses regards ; comme fasciné par l'éclat de l'acier, il la saisit et, la brandissant au-dessus de la tête du blessé, il s'écria :

— Je devrais commencer ce soir, puisque Dieu envoie une victime à ma vengeance. Voilà quatre ans que je suis altéré de sang. J'en ai déjà bu, il est vrai, mais j'ai encore soif.

Rodolphe fixait sur lui un œil impassible ; on voyait qu'il lui était indifférent de vivre ou de mourir. En face de cette résignation et de ce calme, le Juif s'apaisa : jetant l'épée dans un coin, il répéta d'une voix lente et solennelle ce commandement de la loi judaïque :

— Tu ne tueras point l'ennemi qui repose sous ta tente.

Il fit deux ou trois tours dans la cabane, puis s'arrêtant devant Rodolphe, il reprit :

— Dormez en paix, vous devez avoir besoin de repos. Ma haine n'est pas tournée contre vous ; je ne vous connais pas. Si vous êtes tombé dans une des fosses dont j'ai entouré ma retraite par mesure de prudence, croyez que j'en suis sincèrement peiné. Ma vengeance est ambitieuse, elle vise haut, et elle vise depuis trop longtemps pour manquer son but quand elle frappera. La main maudite qui a porté l'incendie dans nos maisons m'est connue : le comte de Romont a une fille, et il lui fallait une dot.

Ces mots rappelèrent à Rodolphe toutes les péripéties de la soirée. Il sentit que son cœur saignait plus que

jamais du coup que lui avait porté la nouvelle si inattendue des fiançailles de Marguerite.

Sous le poids d'un accablement général, ses paupières se refermèrent, et il vit alors celle qu'il aimait passer devant ses yeux, fière de sa riche robe d'épousée, heureuse et souriante sous sa belle couronne de fleurs. Le jeune sire de Palézieux la conduisait par la main à l'autel : il avait l'air d'un triomphateur. Quand le prêtre leva la main pour bénir cette union, les cheveux de Rodolphe se hérissèrent, il se débattit sur sa couche et agita son poing en criant :

— Attendez ! Ce n'est pas lui, c'est moi qui doit l'épouser...

Son hallucination continua. La bénédiction nuptiale fut donnée malgré ses cris, et les jeunes fiancés s'en retournèrent jeunes époux. Il crut distinguer sur leurs lèvres un sourire moqueur à son adresse ; ses traits se crispèrent, il se dressa sur sa couche et voulut les poursuivre, mais au premier pas qu'il fit, il chancela et tomba de son long, comme un homme ivre.

Le Juif avait assisté à cette scène sans y rien comprendre. Assis près du foyer, sur un tronc, dans une attitude méditative, il ne se dérangea même pas.

Une sueur froide inondait le corps de Rodolphe, sa respiration était haletante ; il était en proie à une fièvre terrible. Enfin, attiré par ses gémissements, le petit homme s'approcha de lui, lui tâta le pouls, secoua la tête et étendit sur lui, pour le couvrir, le paquet de loques suspendu à la paroi.

Ce ne fut que vers le matin qu'un peu de calme revint dans l'esprit délirant du malade. Il avait souvent prononcé, dans ses phrases incohérentes, les mots de vengeance et de mort.

Se tournant avec effort vers celui qui le soignait, il rouvrit tout à coup les yeux, et attachant sur lui ses pupilles dilatées, il lui dit d'une voix rauque et sombre :

— Le feu de la haine brûle dans mes veines, ah ! mon Dieu, qu'elle souffrance atroce ! Répondez, voulez-vous me venger en même temps que vous vous vengerez ? La moitié de ma fortune est à vous.

— La moitié de votre fortune, répéta le Juif en saccadant chaque syllabe. Il en vaut la peine comme il n'en vaut peut-être pas la peine, car j'attends encore, seigneur chevalier, que vous m'ayez fait l'honneur de m'apprendre qui vous êtes.

— Qui je suis ? Vous ne l'avez pas deviné ? Si vous avez des oreilles, mon nom a dû souvent y résonner ; je suis le seigneur Rodolphe de Villaz.

— Monseigneur, je vous salue, dit le Juif en s'inclinant profondément ; puis il reprit :

— Alors ce serait donc la moitié de votre fortune, qui consiste... ?

— En meubles, immeubles et argent comptant. Total : cent mille écus ; la moitié, cinquante mille.

— Et pour ça je devrais vous venger...

— Du comte de Romont.

— Oh ! celui-là, je le connais ! Et je le guette. Mais quel moyen désirez-vous que j'emploie ?

— Peu m'importe, pourvu que je sois vengé.

— J'accepte, dit froidement le Juif. Comme on ne sait ce qui peut arriver, permettez que je rédige un acte de donation de votre part, au bas duquel vous apposerez votre cachet.

— Faites, murmura Rodolphe, livide comme un mort.

Le Juif tira d'une cachette une boîte de fer dans laquelle il prit un lambeau de parchemin et ce qu'il fallait pour écrire. A mesure qu'il allongeait une ligne, l'expression de sa figure devenait plus diabolique. Lorsqu'il eut fini, il lut l'acte à Rodolphe qui l'entendit à peine ;